



SOINS ESTHÉTIQUES

ÉPILATION À L'ÉLECTRICITÉ

PROGRAMME D'ÉTUDES
5068

ÉPILATION À L'ÉLECTRICITÉ

PROGRAMME D'ÉTUDES

5068

SOINS ESTHÉTIQUES ÉPILATION À L'ÉLECTRICITÉ

PROGRAMME D'ÉTUDES

5068

Le programme *Épilation à l'électricité*, conduisant à une attestation d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier d'électrolyste.

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation et de la Science remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Épilation à l'électricité*.

Du milieu du travail

Yvette Bilodeau
Clinique d'électrolyse
Centre médical South West Québec

Denise Cardinal
Association des diplômés en électrolyse du Québec

Lise Léonard
Association des électrolystes du Québec inc.

Bernadette Maheux
Clinique Bernadette Maheux

Danielle Turgeon
Salon Reflet Beauté

Du milieu de l'éducation

Geneviève Perreau
CS Chomedey de Laval

Lucie Girard
CSC de Sherbrooke

Georgette Deshaies
CECO

Équipe de réalisation

Conception et rédaction

Soutien technique

Traitement de textes

Coordination

Révision linguistique

Marie Guimont
Agente de développement pédagogique

Adèle Meloche
Conseillère technique

Louise Vaillancourt
Agente de développement pédagogique

Céline Théberge
Agente de secrétariat

Jean Turgeon
Responsable du secteur Soins esthétiques

Sous la responsabilité des
Services linguistiques du Ministère

Direction des Communications
Ministère de l'Éducation

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de la Science, 1994 — 9394-0744

ISBN : 2-550-28577-8

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1994

020801
8294004

Le présent programme d'études
Épilation à l'électricité est édicté en vertu de
l'article 461 de la Loi sur l'instruction publi-
que.

Il a reçu l'avis des comités confessionnels du
Conseil supérieur de l'éducation, confor-
mément aux dispositions du paragraphe a)
de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supé-
rieur de l'éducation (L.R.Q., chapitre C-60)
tel que remplacé par l'article 569 du chapi-
tre 84 des lois de 1988.

L'usage en est autorisé à compter du 1^{er}
septembre 1992.



Lucienne Robillard
Ministre de l'Éducation
et de la Science

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

MODULE 1: Éthique professionnelle	21
MODULE 2: Hygiène et sécurité	25
MODULE 3: Appareil pilo-sébacé	29
MODULE 4: Consultation	33
MODULE 5: Épilation - membres inférieurs	39
MODULE 6: Épilation - régions du corps	45
MODULE 7: Épilation - courant galvanique	49
MODULE 8: Épilation - courants combinés	53
MODULE 9: Épilation - visage et cou	57

Tableaux

TABLEAU I:	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II:	MATRICE DES OBJETS DE FORMATION ÉPILATION À L'ÉLECTRICITÉ, ASP	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Épilation à l'électricité* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 450 heures; de ce nombre, 405 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des

tâches du métier et 45 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en neuf modules dont la durée varie de 15 heures à 105 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, l'information essentielle. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 9
Durée en heures : 450
Valeur en unités : 30

Épilation à l'électricité
Code du programme : 5068

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
417011	1. Éthique professionnelle	15	1
417021	2. Hygiène et sécurité	15	1
417031	3. Appareil pilo-sébacé	15	1
417043	4. Consultation	45	3
417055	5. Épilation - membres inférieurs	75	5
417066	6. Épilation - régions du corps	90	6
417072	7. Épilation - courant galvanique	30	2
417087	8. Épilation - courants combinés	105	7
417094	9. Épilation - visage et cou	60	4

TABLEAU I

* Quinze heures valent une unité.

Ce programme conduit à l'attestation de spécialisation professionnelle en Épilation à l'électricité.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Épilation à l'électricité* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont:

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre de réaliser correctement et de façon acceptable, au moment d'entrer sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes au métier;
- lui permettre d'avoir comme préoccupation constante la santé et la sécurité et l'hygiène au travail et d'adopter les attitudes et les habitudes préventives adéquates;
- lui permettre d'acquérir une conscience professionnelle et le souci de la qualité de ses relations interpersonnelles et professionnelles.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- faire connaître ses droits et responsabilités d'électrolyste en tant que travailleuse ou travailleur;
- faire connaître le marché du travail en général et le contexte du métier d'électrolyste en particulier.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- permettre d'augmenter son autonomie, le sens des responsabilités et le goût de la réussite;
- permettre de poursuivre la recherche de l'excellence;
- faire acquérir les connaissances générales et scientifiques nécessaires à la pratique du métier;
- permettre d'acquérir des méthodes de travail adéquates, sécuritaires et efficaces.

Assurer la mobilité professionnelle

- permettre d'adopter des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles;
- permettre d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Épilation à l'électricité*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compé-

tence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (\circ) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION ÉPILATION À L'ÉLECTRICITÉ ASP		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)							COMPÉTENCES GÉNÉRALES *			TOTAUX		
				Préparer le poste de travail	Accueillir et installer la cliente, le client	Prendre connaissance du dossier	Effectuer l'examen de la région à épiler	Effectuer le traitement	Procéder aux étapes finales	Nettoyer et ranger	Se situer au regard de l'éthique professionnelle	Appliquer les règles et les me- sures d'hygiène et de sécurité	Etablir des liens entre l'appareil pilo-sébacé et l'épilation à l'élec- tricité	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION	
NUMÉROS	NUMÉROS															
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU		T														
4	Effectuer une consultation	C	45	▲	▲	▲	▲	△	▲	▲	●	●	●	●	●	
5	Exécuter une épilation par électrocoagulation sur les membres inférieurs	C	75	▲	△	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	
6	Exécuter une épilation par électrocoagulation sur différentes régions	C	90	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	
7	Utiliser la partie galvanique de l'appareil à courants combinés	C	30	▲	△	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	
8	Exécuter une épilation par courants combinés	C	105	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	
9	Exécuter une épilation par électrocoagulation ou courants combinés dans les régions du visage et du cou	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	
NOMBRE D'OBJECTIFS		6														9
DURÉE DE LA FORMATION			405													450

* (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)

T : Type d'objectif
 . Comportement (C)
 . Situation (S)
 h : Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières et le processus
 Entre les compétences générales et les compétences particulières

TABLEAU II

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Épilation à l'électricité* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour utiliser les notions générales et scientifiques essentielles à l'exercice du métier.

- Se situer au regard de l'éthique professionnelle.
- Appliquer les règles et les mesures d'hygiène et de sécurité.

- Établir des liens entre l'appareil pilo-sébacé et l'épilation à l'électricité.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour accomplir les tâches usuelles d'épilation à l'électricité.

- Effectuer une consultation.
- Exécuter une épilation par électrocoagulation sur différentes régions du corps.
- Utiliser la partie galvanique de l'appareil à courants combinés.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes:

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux qui sont *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages:

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence:

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;

- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif:

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif:

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes:

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages :
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Code : 417011

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard de l'éthique professionnelle
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent :

Précisions

- Connaître le code de déontologie associé au domaine de l'épilation à l'électricité.
- Saisir l'importance de développer des attitudes et un comportement conformes à l'éthique professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- Prendre connaissance du contenu du programme de formation.
- Prendre connaissance de l'existence du code de déontologie du métier.
- S'informer sur les éléments présentés dans le code de déontologie.
- S'informer sur les attitudes et le comportement conformes à l'éthique professionnelle.
- Assister à une séance d'information donnée par une ou un spécialiste du métier.

PHASE 2 : Approfondissement

- Discuter du code de déontologie et de ses éléments.
- Rechercher de l'information complémentaire sur un des éléments du code de déontologie.
- Discuter des attitudes et du comportement professionnels que doit démontrer l'électrolyste dans ses relations avec la clientèle et les collègues de travail.

PHASE 3 : Synthèse

- Rédiger un rapport sur les résultats de sa recherche.
- Présenter au groupe un des éléments du code de déontologie ayant particulièrement suscité son intérêt.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat de convivialité permettant les échanges d'opinions et la participation.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente.
- Proposer des mises en situation et des études de cas.
- Guider les élèves ou les équipes dans leurs recherches et leurs réflexions.
- Inviter une ou un spécialiste du métier.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Participe à la présentation du code de déontologie.
 - Consulte sérieusement le code de déontologie.
 - Recueille des renseignements sur les attitudes et le comportement conformes à l'éthique professionnelle.
 - Participe à la séance d'information.
- PHASE 2 :**
- Participe aux discussions.
 - Effectue les recherches demandées.
 - Rencontre régulièrement l'enseignante ou l'enseignant et lui démontre la progression de sa recherche.
 - Travaille de façon méthodique.
- PHASE 3 :**
- Respecte les règles de rédaction du rapport.
 - Présente selon les règles convenues les résultats de sa recherche.
 - Donne son opinion sur l'un des sujets présentés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information) :

1. Définir les termes suivants: éthique, déontologie, norme, règlement, attitude et comportement.
2. Obtenir de l'information sur l'éthique professionnelle : code de déontologie, devoirs et obligations envers la clientèle, secret professionnel, honoraires, etc.
3. Obtenir des renseignements sur les relations à entretenir avec le corps médical et les collègues de travail.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Approfondissement) :

4. Distinguer les attitudes et le comportement des qualités professionnelles.
5. Expliquer les principales règles qui permettent de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Synthèse) :

6. S'informer sur les règles de présentation d'un rapport de recherche.
7. Énumérer les étapes de rédaction d'un rapport.
8. Énumérer les principaux éléments de contenu du rapport.

MODULE 2 : HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Code : 417021

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer les règles et les mesures d'hygiène et de sécurité en épilation à l'électricité** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Pendant la réalisation d'une tâche du métier.
- Avec les appareils, l'équipement, le matériel et les produits nécessaires.
- En l'absence de clientes et de clients.
- Sans aide.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Compréhension des règles et des mesures d'hygiène et de sécurité en épilation à l'électricité.
- Manifestation du souci de préserver sa santé et sa sécurité ainsi que celles des autres.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Prendre des mesures personnelles d'hygiène et de sécurité dans la pratique du métier.

- B. Observer les règles d'hygiène et de sécurité relatives au matériel, à l'équipement et aux produits.

- C. Utiliser les moyens d'intervention appropriés en cas de blessure légère ou de malaise mineur.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Souci de la propreté et de l'hygiène personnelle.
- Choix judicieux des vêtements de travail.
- Bonnes postures de travail.
- Utilisation des moyens préventifs appropriés :
 - propreté des mains et des ongles;
 - port de gants;
 - port du masque facial, au besoin.

- Choix juste des modes d'aseptisation.
- Utilisation sécuritaire du matériel, de l'équipement et des produits.
- Propreté des lieux.

- Manifestation du comportement approprié.
- Respect de la démarche à suivre pour prévenir les organismes de secours.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre des mesures personnelles d'hygiène et de sécurité dans la pratique du métier (A) :

1. Définir les termes suivants : hygiène personnelle, asepsie, désinfection et stérilisation.
2. Expliquer l'importance de la propreté corporelle et vestimentaire en épilation à l'électricité.
3. Énumérer les critères de sélection des vêtements de travail.
4. Décrire les mesures d'hygiène relatives aux vêtements.
5. Démontrer l'importance du lavage et de la désinfection des mains et des ongles de l'électrolyste.
6. Expliquer la nécessité d'avoir les cheveux attachés, les ongles courts et sans vernis.
7. Déterminer l'importance d'adopter des mesures préventives dans l'exercice du métier.
8. Décrire les mesures à prendre en présence de clientes et de clients atteints de maladies infectieuses et contagieuses.
9. Expliquer l'importance d'adopter des postures de travail sécuritaires.
10. Démontrer les bonnes postures de travail à adopter.

Avant d'apprendre à observer les règles d'hygiène et de sécurité relatives au matériel, à l'équipement et aux produits (B) :

11. Prendre conscience de la «Loi sur la protection de la santé publique» et des règlements municipaux.
12. S'assurer de la conformité des appareils avec les normes de fabrication et de sécurité établies par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR/CSA).
13. Expliquer les vérifications à apporter au matériel, à l'équipement et aux produits avant leur utilisation.
14. Décrire les règles d'hygiène et de sécurité relatives à l'entretien des lieux, du matériel, de l'équipement et des produits.
15. Énumérer les produits antiseptiques utilisés en épilation à l'électricité.
16. Décrire les modes d'aseptisation du matériel et des instruments en épilation à l'électricité.
17. Démontrer l'importance de l'utilisation de filaments personnels pour chaque cliente et client.

Avant d'apprendre à utiliser les moyens d'intervention appropriés en cas de blessure légère ou de malaise mineur (C) :

18. Décrire les principaux éléments d'une trousse de premiers soins.
19. Délimiter les responsabilités de l'électrolyste dans une situation d'urgence.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

20. Décrire des moyens d'intervention dans une situation d'urgence.
21. Décrire la démarche à suivre pour rejoindre un organisme de secours.
22. Reconnaître les gestes prioritaires à poser en cas de blessure légère ou d'un malaise mineur : brûlure, évanouissement, saignement de nez, etc.

MODULE 3 : APPAREIL PILO-SÉBACÉ

Code : 417031

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
établir le lien entre l'appareil pilo-sébacé et l'épilation à l'électricité
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Par écrit.
- À partir d'un questionnaire.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Terminologie appropriée.
- Réponses claires et justes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Décrire la structure de la peau.

- B. Décrire la structure et expliquer les fonctions de l'appareil pilo-sébacé.

- C. Expliquer le lien entre la peau, le fonctionnement de l'appareil pilo-sébacé et l'épilation à l'électricité.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description claire et précise des diverses couches de la peau.
- Localisation exacte des couches de la peau.

- Description juste de l'appareil pilo-sébacé.
- Localisation précise des éléments de l'appareil pilo-sébacé.
- Explication juste des fonctions de l'appareil pilo-sébacé.

- Explications claires et précises.
- Compréhension des effets de l'épilation à l'électricité sur la peau et sur le fonctionnement de l'appareil pilo-sébacé.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire la structure de la peau (A) :

1. Définir les termes suivants : peau, glande, phanère, ostium, pore, annexe de la peau, anomalie, affection.
2. Reconnaître les trois couches de la peau : épiderme, derme et hypoderme.
3. Localiser et décrire les diverses couches épidermiques.
4. Décrire la structure générale du derme et de l'hypoderme.
5. Décrire les annexes de la peau.
6. Énumérer les anomalies pigmentaires de la peau fréquemment rencontrées dans la pratique du métier.
7. Énumérer les anomalies de la circulation sanguine de la peau.
8. Énumérer les anomalies de relief de la peau.
9. Énumérer les affections cutanées de la peau les plus fréquemment rencontrées dans le métier.
10. Donner les effets des rayons ultraviolets sur la peau.
11. Nommer les contre-indications relatives au bronzage et aux rayons solaires en épilation à l'électricité.

Avant d'apprendre à décrire la structure et à expliquer les fonctions de l'appareil pilo-sébacé (B) :

12. Détailler la structure de l'appareil pilo-sébacé.
13. Distinguer les glandes sudoripares des glandes sébacées.
14. Détailler la structure interne et externe du poil.
15. Expliquer chacune des phases de croissance du poil.
16. Donner le rôle des poils et du sébum.
17. Différencier densité, texture et état du poil.
18. Donner les facteurs qui influencent la pilosité.
19. Décrire les anomalies et les affections pilaires.

Avant d'apprendre à expliquer le lien entre la peau, le fonctionnement de l'appareil pilo-sébacé et l'épilation à l'électricité (C) :

20. Expliquer l'effet de l'épilation à l'électricité sur le poil.
21. Décrire les moyens temporaires d'épilation.
22. Donner les avantages et les inconvénients des moyens temporaires d'épilation.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

23. Décrire les modifications de l'appareil pilo-sébacé à la suite d'une épilation par des moyens temporaires et électriques.
24. Énumérer les médicaments connus susceptibles d'influencer l'appareil pilo-sébacé.
25. Décrire les effets d'un déséquilibre hormonal sur l'appareil pilo-sébacé.
26. Décrire les manifestations nerveuses de la région traitée au cours d'une épilation à l'électricité.
27. Décrire les manifestations cutanées conséquentes à l'épilation à l'électricité.

MODULE 4 : CONSULTATION

Code : 417043

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **effectuer une consultation** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À un poste de travail non installé.
- Avec l'illustration de l'appareil pilo-sébacé.
- Avec une loupe lumineuse.
- À partir d'une fiche de renseignements.
- Pour une cliente ou un client désirant un traitement d'épilation.
- Pour une durée maximale de 30 minutes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Souci de l'éthique professionnelle.
- Respect de l'ordre logique des étapes de la consultation.
- Utilisation d'un langage juste et approprié.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le poste de travail.
- B. Accueillir et installer la cliente ou le client.
- C. Recueillir auprès de la cliente ou du client les renseignements préalables à une séance d'essai.
- D. Informer la cliente ou le client sur le principe de l'épilation à l'électricité.
- E. Examiner la peau et la pilosité.
- F. Procéder à une séance d'essai.
- G. Conseiller la cliente ou le client.
- H. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Souci des règles d'hygiène et de sécurité.
- Préparation appropriée du poste de travail.
- Manifestation d'attitudes et d'un comportement professionnels.
- Installation appropriée de la cliente ou du client.
- Questions pertinentes.
- Utilisation d'un langage professionnel.
- Présence de la totalité des renseignements.
- Explications claires et précises.
- Justesse de l'information.
- Utilisation appropriée de l'illustration de l'appareil pilo-sébacé.
- Examen visuel et tactile de la peau et de la pilosité.
- Utilisation sécuritaire de la loupe lumineuse.
- Pertinence et justesse des observations notées sur la fiche.
- Choix judicieux des filaments.
- Utilisation sécuritaire de l'appareil et de l'équipement.
- Respect des règles d'hygiène.
- Respect du temps d'exécution d'une séance d'essai.
- Conseils pertinents.
- Planification des traitements adaptée à la cliente ou au client.
- Mise à jour de la fiche de renseignements.
- Nettoyage approprié.
- Rangement sécuritaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le poste de travail (A) :

1. Définir les buts de la consultation.
2. Énumérer les étapes d'une consultation.
3. Reconnaître l'appareil, l'équipement et le matériel nécessaires en vue d'une séance d'essai au cours d'une consultation.
4. Énumérer les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'installation et à l'utilisation du matériel, de l'appareil et de l'équipement.
5. Placer le matériel, l'appareil et l'équipement en vue d'une séance d'essai.

Avant d'apprendre à accueillir et à installer la cliente ou le client (B) :

6. Décrire les attitudes et le comportement à adopter au moment de l'accueil et de l'installation de la clientèle.
7. Décrire la façon d'installer une cliente ou un client pour une consultation.
8. Déceler les sentiments de gêne ou d'inquiétude d'une cliente ou d'un client au moment de la consultation.

Avant d'apprendre à recueillir, auprès de la cliente ou du client, les renseignements préalables à une séance d'essai (C) :

9. Expliquer les attitudes et le comportement professionnels à adopter pendant une consultation.
10. Discuter des aspects confidentiels concernant les renseignements personnels obtenus.
11. Démontrer l'importance de détenir certains renseignements sur les clientes ou les clients.
12. Démontrer l'importance de remplir une fiche de renseignements et de la faire signer.

Avant d'apprendre à informer la cliente ou le client sur le principe de l'épilation à l'électricité (D):

13. Expliquer, à l'aide de l'illustration de l'appareil pilo-sébacé, le principe de l'épilation à l'électricité.
14. Nommer les méthodes employées en épilation à l'électricité.
15. Décrire les méthodes employées en épilation à l'électricité.
16. Décrire les avantages et les inconvénients de chacune des méthodes d'épilation à l'électricité.
17. Expliquer l'importance de donner de l'information juste et claire.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à examiner la peau et la pilosité (E) :

18. Donner les fonctions de la loupe lumineuse.
19. Énumérer les points sur lesquels porte l'examen détaillé de la peau et de la pilosité.
20. Énumérer les contre-indications générales et locales à l'épilation à l'électricité.
21. Énumérer les dermatoses les plus souvent rencontrées dans la pratique du métier.
22. Décrire le comportement à adopter à l'égard d'une cliente ou d'un client dont la peau présente une dermatose.
23. Nommer les causes de repousse du poil.
24. Établir le lien entre le mauvais fonctionnement endocrinien et la pilosité.
25. Expliquer les effets des hormones sur la pilosité.
26. Définir les termes suivants : hirsutisme, hypertrichose.
27. Donner les raisons qui justifient le refus d'exécuter une épilation à l'électricité.

Avant d'apprendre à procéder à une séance d'essai (F) :

28. Nommer les règles d'hygiène et de sécurité liées à une séance d'essai.
29. Donner le but d'une séance d'essai.
30. Expliquer les raisons d'exécuter une séance d'essai dans un court laps de temps.
31. Décrire les effets de l'épilation à l'électricité sur la peau.
32. Décrire les postures de travail de l'électrolyste en vue d'une séance d'essai.

Avant d'apprendre à conseiller la cliente ou le client (G) :

33. S'informer de la disponibilité et des attentes de la cliente ou du client.
34. Démontrer l'importance d'avoir une écoute attentive.
35. Prendre conscience de l'importance de répondre clairement et honnêtement aux questions posées.
36. Énumérer les conseils à donner à une cliente ou à un client après une séance d'épilation à l'électricité.
37. Expliquer l'importance de l'assiduité aux traitements d'épilation.
38. Expliquer les facteurs qui déterminent la planification d'un traitement d'épilation.
39. Expliquer les raisons qui déterminent le choix de la méthode à utiliser.
40. Démontrer la façon de remplir la fiche de renseignements.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (H) :

41. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement après une consultation.
42. Démontrer la façon sécuritaire de nettoyer et de ranger.

MODULE 5 : ÉPILATION - MEMBRES INFÉRIEURS

Code : 417055

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit exécuter une épilation par électrocoagulation sur les membres inférieurs selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel, l'appareil d'électrocoagulation et l'équipement nécessaires.
- Avec une fiche de renseignements non remplie.
- Sur une ou un élève qui ne présente aucune contre-indication.
- Sans aide et sans référence.
- Pour une durée maximale de 45 minutes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Souci de l'éthique professionnelle.
- Respect de l'ordre des étapes.
- Précision et coordination des gestes.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le poste de travail.
- B. Accueillir et installer la cliente ou le client.
- C. Effectuer un examen de la peau et de la pilosité sur les membres inférieurs.
- D. Aseptiser les instruments et la région à épiler.
- E. Utiliser l'appareil d'électrocoagulation pour une épilation sur les membres inférieurs.
- F. Donner les soins postépilatoires.
- G. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation appropriée du poste de travail.
- Propreté du matériel.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Comportement professionnel.
- Installation appropriée.
- Souci du confort de la cliente ou du client.
- Examen visuel sommaire.
- Utilisation sécuritaire de la loupe lumineuse.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Souci de l'hygiène et de la sécurité.
- Choix judicieux du filament.
- Stérilisation des instruments.
- Respect du mode d'utilisation du fabricant.
- Ajustement convenable de l'éclairage.
- Choix judicieux de l'intensité et de la durée du courant.
- Précision des insertions.
- Coordination des gestes.
- Choix judicieux des produits.
- Conseils pertinents.
- Mise à jour de la fiche de renseignements.
- Nettoyage approprié.
- Rangement sécuritaire du matériel et de l'équipement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le poste de travail (A) :

1. Définir les termes suivants : appareil, équipement, matériel.
2. Énumérer les appareils couramment utilisés en épilation à l'électricité.
3. Nommer d'autres appareils pouvant servir en épilation à l'électricité.
4. Énumérer l'équipement utilisé dans un local d'épilation à l'électricité.
5. Donner les caractéristiques de l'équipement utilisé dans un local d'épilation à l'électricité.
6. Démontrer la façon d'utiliser la table d'épilation et la chaise de l'électrolyste.
7. Démontrer la façon d'installer, de fixer et d'ajuster la loupe lumineuse.
8. Énumérer le matériel et les produits utilisés pour une épilation à l'électricité.
9. Distinguer le matériel jetable du matériel réutilisable.
10. Énumérer, selon la région traitée, le matériel nécessaire à une épilation.
11. Démontrer l'importance des mesures d'hygiène et de sécurité relatives à l'installation d'un poste de travail.
12. Placer le matériel et l'équipement en vue d'un traitement d'épilation.

Avant d'apprendre à accueillir et à installer la cliente ou le client (B) :

13. Discuter des attitudes et du comportement à adopter au moment de l'installation de la cliente ou du client.
14. Expliquer l'importance de placer confortablement les membres inférieurs de la cliente ou du client pour une épilation par électrocoagulation.
15. Démontrer la façon d'installer la cliente ou le client pour une épilation par électrocoagulation sur différentes régions des membres inférieurs.

Avant d'apprendre à effectuer un examen de la peau et de la pilosité sur les membres inférieurs (C) :

16. Énumérer les instruments optiques utilisés en épilation à l'électricité.
17. Donner les caractéristiques des instruments optiques utilisés en épilation à l'électricité.
18. Expliquer l'importance de la loupe lumineuse en épilation à l'électricité.
19. Donner les caractéristiques de la peau et de la pilosité de chacune des régions des membres inférieurs.
20. Expliquer les particularités de la peau et de la pilosité à observer au moment de l'examen sommaire de chacune des régions des membres inférieurs.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à aseptiser les instruments et la région à épiler (D) :

21. Énumérer les filaments utilisés en épilation à l'électricité.
22. Décrire les différentes parties d'un filament.
23. Énumérer les facteurs qui déterminent le choix du filament.
24. Décrire les précautions à prendre au moment de la manipulation du filament.
25. Démontrer la façon d'utiliser le stérilisateur.
26. Démontrer la façon de stériliser les brucelles et les filaments.
27. Démontrer la façon d'installer le filament dans le porte-filament.
28. Démontrer la façon de désinfecter la peau de la région à épiler.
29. Démontrer la façon de se laver les mains et les ongles en vue d'une épilation à l'électricité.
30. Expliquer l'importance d'utiliser des gants en épilation à l'électricité.
31. Décrire les précautions particulières à prendre pendant l'utilisation du matériel aseptisé.

Avant d'apprendre à utiliser l'appareil d'électrocoagulation sur les membres inférieurs (E) :

32. Définir les termes suivants : courant haute fréquence et électrocoagulation.
33. Énumérer les différents termes associés à l'électrocoagulation.
34. Décrire les postures de travail de l'électrolyste pour une épilation par électrocoagulation de chacune des régions des membres inférieurs.
35. Démontrer la façon d'ajuster l'éclairage pour une épilation de chacune des régions des membres inférieurs.
36. Décrire les règles d'hygiène et de sécurité à appliquer pour chacune des régions des membres inférieurs.
37. Donner les caractéristiques d'un appareil d'électrocoagulation.
38. Démontrer la façon d'utiliser l'appareil d'électrocoagulation.
39. Distinguer le mode d'utilisation manuel du mode d'utilisation automatique de l'appareil d'électrocoagulation.
40. Expliquer les facteurs susceptibles de faire varier l'intensité du courant en épilation à l'électricité.
41. Donner pour chacune des régions à épiler l'intensité moyenne du courant à utiliser et sa durée moyenne d'application dans le follicule pileux.
42. Énumérer les trois temps de la technique d'insertion.
43. Décrire les trois temps de la technique d'insertion.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

44. Expliquer l'importance de respecter la séquence de la technique d'insertion.
45. Donner les causes de la résistance du poil au retrait après le passage du courant.
46. Énumérer les causes du blanchissement de la peau au moment de l'application du courant.
47. Énumérer les causes du saignement de la peau au moment de l'insertion du filament.
48. Énumérer l'importance d'une bonne coordination des gestes pendant une épilation à l'électricité.
49. Énumérer les facteurs qui influencent la durée d'une séance d'épilation à l'électricité.
50. Démontrer la posture de travail à adopter en vue d'une épilation à l'électricité.
51. Démontrer dans l'ordre les trois temps de la technique d'insertion.

Avant d'apprendre à donner les soins postépilatoires (F) :

52. Vérifier s'il y a lieu d'effectuer des retouches sur la région traitée.
53. Énumérer les opérations à effectuer à la suite d'une épilation par électrocoagulation.
54. Expliquer l'importance d'utiliser l'appareil à rayons (haute fréquence) et les conséquences possibles liées à son utilisation.
55. Expliquer l'effet des produits postépilatoires sur la peau de chacune des régions traitées.
56. Expliquer la façon de conseiller la cliente ou le client pour chacune des régions traitées.
57. Justifier la mise à jour de la fiche de renseignements.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (G) :

58. Énumérer les notions d'hygiène et de sécurité liées au nettoyage et au rangement.
59. Appliquer une méthode de rangement sécuritaire.

MODULE 6 : ÉPILATION - RÉGIONS DU CORPS

Code : 417066

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit exécuter une épilation par électrocoagulation sur différentes régions du corps selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'un poste de travail installé.
- Avec le matériel, l'appareil d'électrocoagulation et l'équipement nécessaires.
- Avec une fiche de renseignements non remplie.
- Sur une région du corps ne présentant aucune contre-indication, à l'exception du visage et du cou.
- En situation reflétant le milieu de travail.
- Pour une durée maximale de 45 minutes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et d'un comportement professionnels.
- Respect de l'ordre des étapes.
- Écoute attentive.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Accueillir et installer la cliente ou le client.

- B. Effectuer les étapes préparatoires au traitement d'épilation.

- C. Utiliser l'appareil d'électrocoagulation pour une épilation sur une région du corps.

- D. Effectuer les étapes postépilatoires.

- E. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Propreté du poste de travail.
- Accueil avec tact et courtoisie.
- Installation confortable et sécuritaire de la cliente ou du client.

- Examen de la peau et de la pilosité.
- Attention portée aux besoins de la cliente ou du client.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité particulières à la région à épiler.
- Choix judicieux du filament.
- Stérilisation des instruments.

- Qualité de l'éclairage.
- Détermination appropriée de l'intensité et de la durée de passage du courant.
- Précision des insertions.
- Coordination des gestes.
- Souci des réactions de la cliente ou du client.

- Exécution appropriée des étapes postépilatoires.
- Conseils pertinents.
- Préoccupation manifeste de la satisfaction de la cliente ou du client.
- Mise à jour de la fiche de renseignements.

- Nettoyage approprié.
- Rangement ordonné et sécuritaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à accueillir et à installer la cliente ou le client (A) :

1. Décrire le mode d'organisation des séances d'épilation en milieu de travail.
2. Décrire le comportement à adopter au moment d'une communication téléphonique ou de la réception de la clientèle.
3. Énumérer les renseignements à recueillir auprès de la cliente ou du client afin de connaître ses désirs.
4. Démontrer pour chacune des régions à épiler la façon d'installer la cliente ou le client.
5. Expliquer l'importance de faire preuve de tact au moment des discussions avec la clientèle.
6. Discuter des attitudes et du comportement à adopter pour respecter la pudeur au moment de la préparation de la cliente ou du client pour une épilation dans les régions du tronc et de l'aîne en particulier.

Avant d'apprendre à effectuer les étapes préparatoires au traitement d'épilation (B) :

7. Décrire les étapes préparatoires à une épilation selon les régions du corps.
8. Expliquer l'importance d'effectuer un examen sommaire de la peau et de la pilosité.
9. Décrire les caractéristiques des poils des différentes parties du tronc.
10. Indiquer les règles d'hygiène et de sécurité qui s'appliquent à chacune des régions du corps pour une épilation à l'électricité.
11. Démontrer l'importance de bien choisir le filament.
12. Expliquer l'importance d'utiliser des instruments stériles.

Avant d'apprendre à utiliser l'appareil d'électrocoagulation pour une épilation sur une région du corps (C) :

13. Décrire, pour chacune des régions à épiler, la posture idéale de l'électrolyste.
14. Démontrer la façon d'ajuster l'éclairage en fonction de la région à épiler.
15. Discuter des signes démontrant la sensibilité de la cliente ou du client par des expressions, des réactions ou par des mouvements.
16. Reconnaître les signes extérieurs d'une mauvaise insertion du filament et d'une application fautive du courant.
17. Démontrer l'importance de bien sélectionner l'intensité et la durée du courant en fonction de la région à épiler.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à effectuer les étapes postépilatoires (D) :

18. Décrire, en tenant compte de la région épilée, les conseils à donner à la cliente ou au client et les précautions à prendre à la suite d'une séance d'épilation.
19. Énumérer les produits postépilatoires à employer pour chacune des régions du corps.
20. Énumérer des questions à poser pour connaître le degré de satisfaction de la cliente ou du client.
21. Démontrer la façon de mettre à jour la fiche de renseignements.
22. Expliquer la façon de réclamer un paiement.
23. Expliquer les attitudes et le comportement liés au départ de la cliente ou du client.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (E) :

24. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement du poste de travail.
25. Lier les notions d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.

MODULE 7 : ÉPILATION - COURANT GALVANIQUE

Code : 417072

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser la partie galvanique de l'appareil à courants combinés
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'un poste de travail installé.
- Avec le matériel, la partie galvanique de l'appareil à courants combinés et l'équipement nécessaires.
- Sur l'aîne ou les aisselles d'une ou d'un élève qui ne présente aucune contre-indication.
- Sans aide et sans référence.
- Pour une durée maximale de 30 minutes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Respect de l'ordre des étapes.
- Souci de la précision de l'insertion.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- A. Installer le matériel et l'équipement nécessaires à une épilation par courant galvanique.
- B. Installer la cliente ou le client.
- C. Appliquer le courant galvanique pour une épilation sur une région donnée.
- D. Nettoyer et ranger.

**CRITÈRES PARTICULIERS
DE PERFORMANCE**

- Installation appropriée du matériel et de l'équipement.
- Souci des règles de sécurité.
- Installation appropriée de la cliente ou du client.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Préparation appropriée de la cliente ou du client.
- Utilisation sécuritaire de l'appareil.
- Détermination juste de l'intensité et de la durée de passage du courant.
- Respect du seuil de tolérance de la cliente ou du client.
- Précision des insertions.
- Nettoyage approprié.
- Ordre et méthode au moment du rangement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à installer le matériel et l'équipement nécessaires à une épilation par courant galvanique (A) :

1. Définir les termes suivants : anode, cathode, anaphorèse, cataphorèse, ampère et courant galvanique.
2. Expliquer le phénomène de l'électrolyse.
3. Énumérer les réactions chimiques qui se passent à l'anode et à la cathode.
4. Énumérer les effets physiologiques particuliers à l'anaphorèse et à la cataphorèse.
5. Énumérer les facteurs qui influencent l'action électrolytique dans le follicule pileux.
6. Énumérer les effets du courant galvanique sur les tissus au cours d'une épilation par électrolyse.
7. Reconnaître le matériel et l'équipement nécessaires à une épilation par électrolyse.
8. Expliquer le principe de fonctionnement de l'appareil à courant galvanique.
9. Démontrer la façon d'installer l'appareil, le matériel et l'équipement pour une épilation par électrolyse.
10. Donner les caractéristiques du filament à employer en épilation par électrolyse.

Avant d'apprendre à installer la cliente ou le client (B) :

11. Lier les notions d'hygiène et de sécurité à l'installation et à la préparation de la cliente ou du client.
12. Expliquer l'importance de l'absence de tout métal entrant en contact avec la cliente ou le client pendant une épilation par électrolyse.

Avant d'apprendre à appliquer le courant galvanique pour une épilation sur une région donnée (C) :

13. Expliquer la méthode d'épilation par électrolyse.
14. Indiquer le but de l'utilisation du courant galvanique en épilation à l'électricité.
15. Énumérer les contre-indications à l'utilisation du courant galvanique.
16. Expliquer les raisons pour lesquelles l'utilisation du courant galvanique peut être contre-indiquée dans certains cas.
17. Donner les facteurs qui déterminent l'intensité et la durée de passage du courant galvanique.
18. Décrire les phénomènes qui résultent de l'utilisation d'un courant trop intense et d'une durée trop prolongée du courant.
19. Démontrer l'importance de respecter le seuil de tolérance de la cliente ou du client.
20. Décrire les types de poils et les régions du corps les plus appropriés à une épilation par électrolyse.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

21. Démontrer la façon de calculer les unités de lessive nécessaires pour la destruction des différents poils sur différentes régions.
22. Démontrer l'importance de la précision des insertions au moment de l'utilisation du courant galvanique.
23. Donner les raisons de l'utilisation de la cataphorèse après l'application du courant galvanique.
24. Démontrer la façon d'utiliser la cataphorèse et l'anaphorèse.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (D) :

25. Lier les notions d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.

MODULE 8 : ÉPILATION - COURANTS COMBINÉS

Code : 417087

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit exécuter une épilation par courants combinés selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'un poste de travail installé.
- Avec l'appareil à courants combinés et l'équipement nécessaires.
- Avec une fiche de renseignements non remplie.
- Sur une région du corps d'une cliente ou d'un client ne présentant aucune contre-indication.
- Pour une durée maximale d'une heure.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Utilisation juste et sécuritaire de l'appareil à courants combinés.
- Manifestation d'attitudes et d'un comportement professionnels.
- Respect de l'ordre des étapes.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Accueillir et installer la cliente ou le client.

- B. Effectuer les étapes préparatoires à une épilation par courants combinés.

- C. Procéder à une épilation par courants combinés sur une région déterminée.

- D. Effectuer les étapes postépilatoires.

- E. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Vérification de l'installation du poste de travail.
- Accueil approprié.
- Installation appropriée de la cliente ou du client.

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Examen de la peau et de la pilosité.
- Stérilisation des instruments.
- Qualité de l'éclairage.

- Utilisation juste et sécuritaire de l'appareil à courants combinés.
- Maîtrise de la technique d'insertion.
- Justesse de l'intensité et de la durée de passage de chacun des courants.

- Exécution appropriée des étapes postépilatoires.
- Préoccupation manifeste de la satisfaction de la cliente ou du client.

- Nettoyage approprié.
- Rangement sécuritaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à accueillir et à installer la cliente ou le client (A) :

1. Énumérer les vérifications à effectuer au poste de travail.
2. Définir le terme suivant : courants combinés.
3. Décrire les différents types d'appareils d'épilation à courants combinés.
4. Donner les avantages et les inconvénients des différents types d'appareils à courants combinés.

Avant d'apprendre à effectuer les étapes préparatoires à une épilation par courants combinés (B) :

5. Énumérer les étapes préparatoires à une épilation par courants combinés.
6. Donner le but des étapes préparatoires à une épilation par courants combinés.
7. Énumérer les règles d'hygiène et de sécurité applicables à une épilation par courants combinés pour chacune des régions du corps.

Avant d'apprendre à procéder à une épilation par courants combinés sur une région déterminée (C) :

8. Expliquer les avantages d'une épilation par courants combinés.
9. Énumérer les facteurs qui influencent l'intensité et la durée de passage des courants au cours d'une épilation par courants combinés.
10. Expliquer la façon d'obtenir un dosage approprié des courants pour une épilation par courants combinés.
11. Reconnaître les indices visibles d'une application fautive des courants au cours d'une épilation par courants combinés.
12. Évaluer le degré de destruction d'un poil par sa résistance au retrait.
13. Distinguer parmi les règles de sécurité celles qui s'appliquent à l'épilation par courants combinés.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à effectuer les étapes postépilatoires (D) :

14. Énumérer les soins à donner après une épilation par courants combinés.
15. Décrire les conseils à donner à une cliente ou un client après une épilation par courants combinés sur une région déterminée.
16. Démontrer la façon de s'informer de la satisfaction de la cliente ou du client.
17. Démontrer la façon de planifier les rendez-vous pour une épilation par courants combinés sur une région déterminée.
18. Énumérer les éléments à inscrire pour remplir la fiche de renseignements.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (E) :

19. Lier les notions d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.
20. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement.

MODULE 9 : ÉPILATION - VISAGE ET COU

Code : 417094

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit exécuter une épilation par électrocoagulation ou par courants combinés dans les régions du visage et du cou selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'un poste de travail installé.
- Avec l'appareil et l'équipement nécessaires.
- En utilisant la méthode d'épilation appropriée.
- Avec une fiche de renseignements non remplie.
- Sur le visage ou le cou d'une cliente ou d'un client ne présentant aucune contre-indication.
- Pour une durée maximale de 45 minutes.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Maîtrise de la méthode d'épilation employée.
- Symétrie du travail.
- Respect du temps alloué.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Installer la cliente ou le client.
- B. Effectuer un examen de la peau et de la pilosité du visage et du cou.
- C. Sélectionner le filament et la méthode d'épilation à employer.
- D. Effectuer l'épilation par électrocoagulation ou par courants combinés dans les régions du visage et du cou.
- E. Effectuer les étapes postépilatoires.
- F. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Vérification de l'installation du poste de travail.
- Comportement professionnel.
- Installation confortable et sécuritaire de la cliente ou du client.
- Examen visuel et tactile de la peau et de la pilosité.
- Utilisation sécuritaire de la loupe lumineuse.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Échange pertinent sur les besoins et les désirs de la cliente ou du client.
- Choix judicieux du filament et de la méthode à employer.
- Stérilisation des instruments.
- Souci du confort et de la sécurité de la cliente ou du client.
- Application judicieuse de la méthode d'épilation.
- Maîtrise des insertions.
- Minutie des gestes.
- Souci de la symétrie de l'épilation.
- Exécution appropriée des étapes postépilatoires.
- Utilisation juste des méthodes de facturation.
- Préoccupation manifeste de la satisfaction de la cliente ou du client.
- Nettoyage approprié.
- Rangement sécuritaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à installer la cliente ou le client (A) :

1. Énumérer les vérifications à effectuer au poste de travail pour une épilation dans les régions du visage et du cou.
2. Expliquer l'importance d'adopter un comportement professionnel au moment d'installer la cliente ou le client.
3. Expliquer l'importance d'installer sécuritairement et confortablement la cliente ou le client pour une épilation dans les régions du visage et du cou.
4. Démontrer les façons particulières d'installer la cliente ou le client pour une épilation de chacune des parties du visage et du cou.

Avant d'apprendre à effectuer un examen de la peau et de la pilosité du visage et du cou (B) :

5. Décrire les techniques de préparation de la peau en vue d'une épilation.
6. Donner les caractéristiques particulières à la peau du visage et du cou.
7. Distinguer les particularités des poils de chacune des parties du visage et du cou.
8. Expliquer l'importance de protéger les yeux de la cliente ou du client pendant une épilation dans les régions du visage et du cou.
9. Expliquer les règles d'hygiène et de sécurité qui s'appliquent pour une épilation dans les régions du visage et du cou.

Avant d'apprendre à sélectionner le filament et la méthode d'épilation à employer (C) :

10. Donner les caractéristiques du filament à employer pour chacune des parties du visage et du cou.
11. Énumérer les facteurs qui déterminent le choix du filament pour une épilation dans les régions du visage et du cou.
12. Énumérer les facteurs qui déterminent le choix de la méthode d'épilation à employer pour chacune des parties du visage et du cou.
13. Expliquer l'influence de ces facteurs sur le choix de la méthode à employer.
14. S'informer des désirs et des besoins de la cliente ou du client.

Avant d'apprendre à effectuer l'épilation par électrocoagulation ou par courants combinés dans les régions du visage et du cou (D) :

15. Expliquer la nécessité de porter un masque et des gants dans certains cas pour une épilation dans les régions du visage et du cou.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

16. Décrire les positions de travail de l'électrolyste pour l'épilation de chacune des parties du visage et du cou.
17. Énumérer les précautions particulières à prendre pour l'épilation de chacune des parties du visage et du cou.
18. Démontrer la façon de faire une épilation harmonieuse dans la région du visage.
19. Expliquer l'importance de bien doser l'intensité et la durée du courant ou des courants pour une épilation dans les régions du visage et du cou.
20. Justifier l'importance d'user de prudence au moment de l'insertion du filament dans la région du visage, des sourcils en particulier.

Avant d'apprendre à effectuer les étapes postépilatoires (E) :

21. Décrire les étapes postépilatoires dans les régions du visage et du cou.
22. Expliquer les facteurs qui déterminent la planification des traitements d'épilation dans les régions du visage et du cou.
23. Énumérer les conseils particuliers à donner à la cliente ou au client après un traitement d'épilation dans les régions du visage et du cou.
24. Énumérer les différentes activités qui entourent le départ de la cliente ou du client.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (F) :

25. Lier les notions d'hygiène au nettoyage.
26. Appliquer une méthode de rangement sécuritaire.

